



# Budget 2016 : l'Etat au secours du Département

Réunion extraordinaire du Conseil départemental du 20 Janvier 2017

## Intervention de Jean Jacques STOTER pour le groupe SOMME À GAUCHE

Lors du débat d'orientation budgétaire 2017, notre président de Groupe Francis LEC avait noté l'effort financier sans précédent, depuis 2007, de l'État afin d'aider les collectivités territoriales.

**L'État a en effet débloqué beaucoup d'argent pour aider les différentes collectivités, et notamment les Départements, alors même que le gouvernement s'applique à redresser les comptes de l'État, laissés par la précédente majorité dans une situation catastrophique – je n'oserai pas dire « en faillite » comme l'a si bien dit en son temps le vainqueur des Primaires de la droite et du Centre.**

Je le rappelle, car il ne faut pas oublier la situation qui était celle trouvée par François Hollande à son arrivée à la tête de l'État, le déficit public avait augmenté de 605 milliards d'euros entre 2002 et 2012 ; il n'était alors pas question de maîtriser le déficit.

... nous avons vu apparaître de nouvelles ressources pérennes dans le budget :

- Le transfert des frais de gestion prévu par la loi de finances de 2014, 9,93 millions d'euros ont été ajoutés au budget.
- La péréquation des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DTMO), en hausse de 106% entre 2015 et 2016, nous a permis d'obtenir 6,35M euros en plus.

**... Toujours au rang des bonnes nouvelles, l'État a également créé un nouveau fonds afin d'aider les Départements en matière d'insertion (50M €).**

Malgré tout, vous avez toujours du mal à reconnaître ces efforts du gouvernement dans vos différentes interventions et vous préférez mettre en avant les points négatifs comme le reste à charge du RSA et de l'APA qui est de plus en plus important alors que la majorité des Présidents de Droite de l'ADF, vos amis, ont fait bloqué la réforme du financement du RSA pour un retour de sa prise en charge par l'État.

**Mais, répétition est mère de pédagogie, et vous pouvez compter sur votre opposition pour le rappeler**

**régulièrement ! Parlons donc désormais de ce qui nous rassemble aujourd'hui, ces 3,47 millions d'euros que l'État nous octroie en plus des fonds pérennes que je viens de citer.**

A l'époque, nous évoquions déjà le fonds d'aide exceptionnel aux départements en difficulté : il a quadruplé cette année et le nombre de départements bénéficiaires également ! Ce sont en effet 200 millions d'euros qui vont être distribués à 40 départements et 4 collectivités d'Outre-mer qui sont inscrits dans le projet de loi de finances rectificative promulgué le 30 décembre 2016...

**Ces 3,47 millions sont une aubaine pour notre collectivité et une chance pour les Samariens, et ils doivent nous encourager à poursuivre nos actions dans le domaine du social, afin de protéger davantage nos concitoyens. Il ne doit pas être question, encore une fois, de faire des cadeaux à vos amis politiques en finançant certains projets à leur place, et cela au détriment de nos compétences sociales envers les habitants de notre département...**

Nous vous demandons solennellement, lors de cette réunion, que l'effort de l'État soit suivi d'un effort du Conseil départemental et ce, notamment dans le domaine du social.

La politique que vous devez mettre en œuvre doit être guidée par la recherche perpétuelle de l'amélioration de la qualité de vie des habitants du département, et notamment celle des personnes qui sont dans une situation difficile...

12

COURRIER PICARD - 21/01/2017

AMIENS

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

## La Somme encaisse 3,47 millions tombés du ciel

Un chèque de 3,47 M€ qui tombe du ciel, directement dans la caisse... L'événement est suffisamment rare pour qu'on évite de faire la fine bouche. Fait inhabituel : le conseil départemental a voté hier à l'unanimité une décision modificative destinée à prendre en compte cette somme de 3,47 M€ provenant d'un fonds exceptionnel de l'État (200 M€ en tout) à destination des Départements qui connaissent une situation financière très dégradée, en raison du montant des allocations individuelles de solidarité à verser. La Somme est dans ce cas puisque sur le seul RSA, le reste à charge pour la collectivité (la différence entre les dotations d'État et les dépenses réelles) est en hausse de 7,1 % en 2016.

En ces temps de campagne présidentielle, la tentation était grande de valoriser la chose sur le plan politique. Au nom du groupe Somme à gauche, le PRG Jean-Jacques Stoter a donc tenté de vanter les mérites d'un « gouvernement qui fait son possible pour épargner les Départements » ; il n'a convaincu que les



Avec la flambée du nombre d'allocataires, le RSA continue à plomber les comptes du Département.

siens. Les Verts ont, quant à eux, vu dans cette manne inespérée un argument permettant de demander à la majorité LR-UDI de cesser de jouer les pleureuses. « Avec cet argent, la baisse des dotations est ramenée à 0,6% », rappelle Blandine Denis. Pas de quoi justifier la thérapie de choc promise par la droite et

encore moins les baisses de crédits, notamment en matière d'aides à la cantine ou aux bibliothèques jeunesse. Des arguments qui n'ont pas vraiment impressionné le président Somon. Impossible en effet pour son opposition de ne pas voter cette décision modificative : même le FN a levé la main. ■ PH. FLOUQUER



# le groupe "Somme à Gauche" s'oppose à une gestion solitaire du Conseil départemental

**somme**  
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion extraordinaire du Conseil départemental du 20 Janvier 2017

## Pour une gestion démocratique du Département et de ses administrés

2<sup>e</sup> Commission

### Motion du groupe SOMME À GAUCHE

Dans une lettre adressée au Premier Ministre, Bernard CAZENEUVE, le 6 décembre 2016, le Président du Conseil départemental de la Somme s'étonne de la saisine de la Justice concernant la conformité à la loi de certaines décisions du Conseil Départemental, notamment à l'égard des personnes âgées et de l'aide à domicile.

Ce courrier considère que l'État devrait avoir d'autres préoccupations...

Dans la réalité l'État et la Secrétaire d'État aux personnes âgées ne sont pas les seuls à exiger que le choix par les personnes âgées des personnes chargées de les aider quotidiennement soit librement laissé à nos aînés et non suggéré sous peine de perte de leur droits.

En effet, le Défenseur des Droits, autorité indépendante, dont le Président Jacques TOUBON qui ne peut être soupçonné de proximité idéologique avec la gauche, s'est saisi et s' « interroge sur le bien-fondé de telles mesures » en précisant qu'elles ne semblent pas aller dans le sens de l'intérêt des personnes âgées. Il rappelle également que selon la Loi, le Conseil Départemental ne peut réduire le nombre d'heures d'aide fixé pour des considérations économiques.

Plus grave encore, dans cette même lettre au Premier ministre, est de constater la décision du Président du Conseil départemental de suspendre la participation de notre collectivité à plusieurs politiques sociales qui concernent des milliers de nos concitoyens :

- **la suspension** du Schéma départemental des gens du voyage,
- **la suspension** du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD)
- **la suspension** du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP)
- **l'annulation** les financements destinés à l'hébergement d'urgence ou ceux destinés à l'accueil des femmes victimes de violence.

En réaction à ces annonces, notre Groupe, sans être entendu, a demandé à être reçu par le Président du Conseil départemental pour lui demander de rapporter de telles décisions inacceptables.

Nous ne pouvons admettre cette gestion solitaire du Président de notre département alors que de telles décisions auraient dû être soumises à la discussion et à la délibération de notre Assemblée.

En aucun cas une décision aussi importante et lourde de conséquences pour les Samariens, ne peut être le fait d'un homme, serait-il Président de l'institution.

**Une telle gestion nous semble dangereuse, aussi nous demandons au Président du Conseil départemental, de rapporter les décisions prises et de réaffirmer auprès de l'État l'engagement du Département dans l'ensemble des Politiques citées précédemment.**

**Le Département réaffirme sa volonté d'être un partenaire pérenne et fiable de l'État afin de mettre en place des politiques au service des habitants du Département.**

# Rejeté

<b>POUR</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Somme à Gauche</li><li>• Les Élués Écologistes</li><li>• PCF</li><li>• FdG</li></ul>
<b>CONTRE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Centre et Indépendants</li><li>• Somme Droite et Indépendants</li><li>• FN</li></ul>